

Extrait du registre des arrêtés n° ATL. 2022-698. Affiché et Notifié

2021

 <b>DEMANDE D'ANNULATION DE DÉCLARATION PRÉALABLE EN COURS D'INSTRUCTION</b> déposée le : 10/06/2022  par : Monsieur GAVRA Cosmin  demeurant : 15, Rue de la Croisette 07100 ANNONAY  Terrain sis : 15 Rue de la Croisette 07100 ANNONAY	<b>ANNULATION DE DÉCLARATION PRÉALABLE EN COURS D'INSTRUCTION</b> (délivré par le Maire au nom de la commune) <b>Dossier n° DP 07010 22 A0111</b>  Surface de plancher : --- m <sup>2</sup>  Destination : Installation d'une centrale photovoltaïque en surimposition de toiture  Réf. Cadastrales : AL5
---	---

Objet: Annulation d'une déclaration préalable de travaux en cours d'instruction (abandon du projet avant fin d'instruction et décision)

Monsieur,

Par courrier en date du 22/07/2022, reçu en mairie de Annonay, vous m'informez de votre demande d'annulation, en cours d'instruction, de la déclaration préalable référencée DP 007 010 22 A 0111 déposée le 10/06/2022.

Nous prenons acte de cette requête et classons « sans suite », à ce jour, ledit dossier de déclaration préalable.

Tout nouveau projet envisagé devra faire l'objet du dépôt d'une nouvelle autorisation d'urbanisme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



ANNONAY, le 04 AOUT 2022  
Le Maire,



Et par délégation, Catherine MOINE  
Conseillère déléguée, en charge de l'urbanisme